

RLISS du Centre
RLISS du Centre-Toronto

Stratégie de cybersanté commune des RLISS du Centre et du Centre-Toronto

Mai 2009



Table des matières

<i>Introduction</i>	1
<i>Services de santé en Ontario – l’avenir</i>	2
Plan provincial en matière de santé	2
Plans de services de santé intégrés des RLISS.....	3
<i>Stratégie de cybersanté commune du RLISS du Centre et du RLISS du Centre-Toronto</i>	4
But.....	4
Priorités stratégiques.....	4
Améliorer le procédé de soins	4
Améliorer le partage d’informations au sein du système de santé	6
Encourager les patients/clients à s’investir dans leurs propres soins de santé	7
Appuyer les initiatives de cybersanté provinciales.....	7
<i>Respect de la vie privée et confidentialité</i>	8
<i>Gouvernance de la cybersanté</i>	8
<i>Conclusion</i>	9



Introduction

Le système de santé évolue. En effet, les progrès technologiques de la fin du 20^e siècle et du début du 21^e siècle ont rendu possibles une transformation et une amélioration radicales des modes de gestion et de prestation des services de santé. Et, ce qui est tout aussi important, ils ont créé une attente sociétale généralisée quant à l'éventualité que cette transformation survienne et que ces améliorations soient apportées.

À l'instar des autres compétences au Canada et à l'étranger, l'Ontario prend des mesures pour répondre à cette attente. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a déjà entrepris une transformation importante pour améliorer la façon dont les besoins de santé des Ontariens et Ontariennes sont satisfaits. La création de 14 réseaux d'intégration des services de santé (RLISS) chargés d'orienter et de financer la prestation des services de santé dans les collectivités est au cœur des changements en cours en Ontario. Les RLISS dirigent la mise en œuvre des programmes de soins de santé, y compris d'initiatives de cybersanté clés, de manière à répondre aux besoins de santé locaux et à engager les fournisseurs de services de santé locaux et les membres de la collectivité.

La cybersanté peut être définie comme étant une technologie de l'information qui rend l'information médicale accessible électroniquement aux patients/clients et aux fournisseurs du continuum de services de santé tout en protégeant la vie privée et la sécurité des patients/clients. En d'autres termes, la technologie qui permet aux compagnies aériennes de gérer l'énorme quantité de renseignements nécessaires pour réserver les vols des passagers, faire monter ceux-ci à bord et les acheminer efficacement et sans danger à l'échelle du globe pourra désormais avoir la même incidence sur les services de santé. Il y aura des acheminements plus rapides et efficaces vers les soins requis; l'accès à des renseignements plus complets, courants et fiables sur les patients/clients; des directives et des normes cliniques exhaustives; et enfin, pour les fournisseurs, une plus grande capacité à comparer leur rendement à celui de leurs pairs, à cerner les lacunes et à cerner les améliorations à apporter.

À l'automne 2007, les conseils des RLISS du Centre et du Centre-Toronto ont approuvé l'élaboration d'une stratégie de cybersanté commune. Le projet est justifié par la proximité géographique des deux RLISS, leurs maillages solides sur le plan des acheminements et la similarité des besoins et priorités de leurs populations.

La stratégie commune reflète un plan de trois à cinq ans et devra être mise en concordance avec le Plan de services de santé intégrés (PSSI) actualisé de chaque RLISS. Elle emprunte exhaustivement des stratégies de cybersanté élaborée l'an dernier par chacun des RLISS.

Cette stratégie commune a été élaborée conformément à la Stratégie de cybersanté du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Cette stratégie a été publiée par Cybersanté Ontario au début de février pour consultation et a été approuvée et rendue publique en mars 2009.



Services de santé en Ontario – l’avenir

La mise en relief de la cybersanté découle directement de la prise de conscience, dans cette province et ailleurs, de sa capacité d’améliorer les services de santé en transformant le mode de gestion de l’information des systèmes de santé.

Le système de santé de l’Ontario est, de fait, un énorme entrepôt de renseignements sur les patients ou clients, leurs maladies actuelles et passées, leurs antécédents médicamenteux, leurs consultations médicales et les résultats de leurs analyses. Il contient des renseignements sur les fournisseurs de services de santé, les hôpitaux, les listes d’attente.

Tout ce qui survient dans le système de santé engendre de l’information et toute cette information est stockée. Le stockage des renseignements sur la santé a toujours été facile. Il a été plus difficile de l’utiliser efficacement, de la partager et de la relier à d’autres sources d’information. L’information qui est accessible à un fournisseur de services de santé dans une partie de la province peut être hors de la portée d’un fournisseur établi ailleurs. Celui-ci pourrait ne même pas connaître son existence.

La cybersanté a la capacité de rendre toute l’information recueillie au sein du système de santé identifiable, récupérable et utilisable par tous les gens qui en ont besoin, où qu’ils soient et à n’importe quel moment. Les médecins, infirmières, pharmaciens et autres cliniciens, ainsi que les fournisseurs de services de santé, qu’ils travaillent en milieu hospitalier ou dans le secteur communautaire des soins primaires, profiteront énormément du cheminement facile et efficace de l’information rendu possible par la cybersanté et, lorsque les fournisseurs profitent, les patients/clients profitent également.


Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et les réseaux locaux d’intégration des services de santé de l’Ontario ont établi des priorités et élaboré des plans d’amélioration des services de santé dispensés à la population de l’Ontario. Comme c’est le cas pour la stratégie provinciale, cette stratégie de cybersanté a été créée pour appuyer ces plans. La section suivante décrit brièvement les plans de la province et des RLISS en matière de santé; ces plans dépendent de la cybersanté pour réussir et servent de catalyseurs aux plans de la stratégie commune de cybersanté du RLISS du Centre et du RLISS du Centre-Toronto décrite ici.

Plan provincial en matière de santé

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a deux principaux piliers : la réduction des temps d’attente aux urgences et l’amélioration de l’accès aux soins de santé familiale.

Les longs temps d’attente aux services d’urgences sont un symptôme du mauvais fonctionnement du système. L’amélioration des procédures aux services d’urgences et en milieu hospitalier est importante et nécessaire, mais les solutions consistent au bout du compte à améliorer et à élargir les solutions de rechange dans la collectivité pour prévenir les consultations urgentes et les admissions à l’hôpital. À cette fin, la province focalise ses efforts sur plusieurs domaines. Ce sont :

- Stratégie de réduction des temps d’attente dans les salles des urgences. L’Ontario déploie des efforts concertés pour réduire les temps d’attente aux urgences et améliorer l’accès des patients/clients aux services offerts dans la collectivité, notamment : 1) des stratégies visant à diminuer la demande de services urgents en



rehaussant l'accès aux soins primaires et aux autres services communautaires ainsi qu'aux programmes de prévention, 2) l'amélioration des procédures en salle d'urgence et des déplacements des patients/clients grâce au Programme de financement axé sur les résultats, programme d'encouragement facilité par les RLISS qui fournit un financement ciblé aux hôpitaux s'ils atteignent les objectifs de rendement des urgences et 3) l'amélioration de l'accès aux soins appropriés mesuré en fonction des autres niveaux de soins (ANS). Ce terme fait référence, par exemple, aux patients/clients qui ne requièrent plus de soins actifs, mais occupent un lit pour soins actifs en attendant de rentrer chez eux ou de se rendre dans un autre milieu de soins. Les initiatives d'ANS visent à transférer ces patients/clients à des milieux de soins appropriés plus rapidement afin d'améliorer leurs résultats, d'accroître la disponibilité des lits pour soins actifs et de réduire les temps d'attente aux services des urgences.

La stratégie Vieillir chez soi, qui a débuté en 2008-2009, appuie les initiatives qui permettent aux aînés de mener une vie autonome dans leur propre domicile ou dans la collectivité et préviennent les admissions aux soins actifs ou en établissement. Les investissements au titre de la stratégie Vieillir chez soi servent de plus en plus souvent à financer des programmes qui acheminent les aînés hospitalisés vers des niveaux de soins plus appropriés et offrent un soutien et des services communautaires intensifs aux aînés frêles qui présentent un risque de consultations à l'urgence à l'avenir.

- Prévention et gestion des maladies chroniques, en commençant par le diabète. La stratégie exhaustive de lutte contre le diabète est axée sur une diminution des complications reliées au diabète et sur la prévention primaire et secondaire du diabète. Cybersanté Ontario travaille avec les RLISS pour mettre en œuvre le Registre des cas de diabète au cours des prochaines années. Ce registre identifiera les diabétiques et favorisera une meilleure gestion clinique des personnes affectées ainsi que l'autogestion des soins.
- Soins de santé familiale. Cette stratégie vise à élargir l'accès aux soins de santé primaires et aux modèles de soins multidisciplinaires complets axés sur les équipes Santé familiale et les cliniques dirigées par des infirmières praticiennes.
- Santé mentale et toxicomanies. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a entamé l'élaboration d'une Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances de dix ans.
- La cybersanté est un élément clé de ces priorités. Cybersanté Ontario est l'organisme provincial chargé de diriger l'élaboration et la mise en œuvre des projets de cybersanté à l'échelle de la province en collaboration avec les RLISS et d'autres organisations.

La mise en œuvre des programmes et des projets de cybersanté dans la province facilitera l'atteinte de ces priorités provinciales.

Plans de services de santé intégrés des RLISS

Les plans de services de santé intégrés du RLISS du Centre et du RLISS du Centre-Toronto avaient plusieurs priorités en commun, dont la gestion des maladies chroniques et la réduction des temps d'attente, lesquelles font appel à l'information sur la santé et à la cybersanté. Ces plans ont étayé cette stratégie commune.



Stratégie de cybersanté commune du RLISS du Centre et du RLISS du Centre-Toronto

La stratégie de cybersanté présentée ici est un projet commun dans tous les sens du mot. En effet, tous les programmes et projets seront entrepris en collaboration, bien que l'on reconnaisse qu'il ne sera pas toujours possible de les mettre en œuvre simultanément et au même rythme dans les deux RLISS.

L'objectif à long terme de cette stratégie est de réaliser la convergence de l'infrastructure et des approches des deux RLISS. Bien qu'il soit presque impossible d'atteindre cet objectif immédiatement, la mise en concordance des systèmes et procédures dégagera au bout du compte d'énormes bienfaits sur le plan de l'efficacité et de la qualité des services.

But

L'énoncé de but suivant guide la stratégie de cybersanté commune du RLISS du Centre et du RLISS du Centre-Toronto :

Travaillant à l'appui de la Stratégie de cybersanté provinciale, la stratégie de cybersanté commune permettra au RLISS du Centre et du RLISS du Centre-Toronto de mieux gérer l'information sur la santé, ce qui améliorera la qualité et l'efficacité des services dispensés aux patients/clients.

Priorités stratégiques

Cette stratégie focalise quatre priorités stratégiques qui englobent un éventail de projets éventuels. Ce sont :

■ **Améliorer le procédé de soins** – initiatives telles que la gestion des maladies chroniques, la mise en concordance des ressources et les acheminements.

■ **Améliorer le partage d'informations au sein du système de santé** – grâce à des initiatives comme ConnectingGTA (anciennement couche d'accès à l'information sur la santé et portail des fournisseurs)

■ **Encourager les patients/clients à s'investir dans leurs propres soins de santé** – grâce aux technologies comme le portail des patients

■ **Appuyer les initiatives de cybersanté provinciales** – comme le Registre des cas de diabète, le Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO), le Système d'information sur les profils pharmaceutiques (SIPP) et le Système d'information sur les temps d'attente (SITA).

Améliorer le procédé de soins

La cybersanté offre la perspective de changer et d'améliorer la gestion des patients/clients et de leurs maladies. En outre, elle ouvre la voie à de nouveaux mécanismes qui permettront de prévenir les maladies et aideront les patients/clients à diminuer leur risque de maladie et à cogérer leurs soins de santé de concert avec leur équipe de professionnels de la santé.

Gestion des maladies chroniques

De nombreuses compétences estiment que la gestion des maladies chroniques est un axe privilégié d'amélioration et un élément clé de toute transformation efficace du système de santé. Le gouvernement de l'Ontario considère une meilleure gestion des maladies chroniques comme un terrain d'essai pour ses nouveaux systèmes de cybersanté.

La gestion du diabète, qui suscite déjà beaucoup de préoccupations dans la région du Grand Toronto, est une priorité clé de la Stratégie de cybersanté de la province. Le diabète est associé à 32 p. 100 des crises cardiaques, à 30 p. 100 des accidents vasculaires cérébraux et à 70 p. 100 des amputations. La province compte actuellement environ 900 000 diabétiques et ce chiffre pourrait atteindre 1,2 million d'ici à 2010. Dans le RLISS du Centre et le RLISS du Centre-Toronto, la prévalence de personnes atteintes de diabète atteint 9,1 p. 100 et 9,8 p. 100 respectivement, ce qui surpasse la prévalence du diabète dans la province (8,4 p. 100)¹. Les quartiers à faible revenu affichent deux fois plus de cas de diabète que les quartiers à revenu élevé.

Le RLISS du Centre-Toronto pilotera le Registre des cas de diabète qui deviendra, au cours des quatre prochaines années, un outil essentiel pour l'identification des diabétiques. Le registre fournira aux médecins, au personnel infirmier et aux autres fournisseurs de services de santé les renseignements sur la santé essentiels, actualisés dont ils ont besoin pour gérer le traitement des personnes vivant avec le diabète. Les fournisseurs seront au fait des médicaments prescrits à leur patient/client, des allergies dont il est atteint et des résultats des analyses appropriées qu'il a subies.


Le registre fournira également aux particuliers une variété d'outils et de renseignements qui les aideront à gérer leurs propres soins. Les personnes vivant avec le diabète en Ontario auront accès à un site Web sécurisé abritant leurs dossiers médicaux individuels, des renseignements utiles sur leur condition, les mesures à prendre pour améliorer leur santé et une liste des ressources et des programmes communautaires susceptibles de les aider. Ils trouveront également des outils qui leur permettront de mieux gérer leur maladie et de suivre leurs progrès à cet égard.

Le projet pilote est actuellement au stade de la planification. Le RLISS du Centre-Toronto a recommandé au ministère de la Santé et des Soins de longue durée les ressources et l'infrastructure requises pour mesurer, suivre et communiquer les données cliniques à l'aide du nouveau registre. Le projet sera élargi au RLISS du Centre et aux autres RLISS dans les mois à venir.

Concordance des ressources et acheminement

Le programme de concordance des ressources et d'acheminement du RLISS du Centre-Toronto représente la prochaine génération du processus d'acheminement du système de santé. Les acheminements efficaces et rapides entre les organismes sont essentiels car ils assurent que les patients/clients se déplacent facilement dans le système de santé et ont accès au niveau approprié de soins à l'emplacement voulu. Un processus d'acheminement inefficace rend les déplacements dans le système frustrants et difficiles pour les patients/clients et les fournisseurs. Il peut également prolonger les temps d'attente et entraver l'accès aux soins appropriés.

¹ Institut de recherche en services de santé. Taux de prévalence de diabète sucré ajusté selon l'âge par tranche de 100 Ontariens âgés de 20 ans et plus, selon le sexe, 2004 2005 par RLISS et pour l'Ontario. Dérivé de l'inTool de l'IRSS (base de données en ligne). Consulté le 24 juin 2009 à <http://intool.ices.on.ca/>.



Par le passé, les acheminements entre organismes étaient effectués par courriel, par téléphone et, plus tard, par télécopieur. Le programme de concordance des ressources et d'acheminement organise le processus électroniquement, permettant aux professionnels de la santé d'acheminer les patients/clients vers le programme et le service répondant le mieux à leurs besoins. Les organismes d'accueil peuvent également répondre à l'acheminement par voie électronique. Par conséquent, la communication entre l'organisme d'origine et l'organisme d'accueil est opportune et plus efficace. Les cliniciens peuvent prendre des décisions plus rapidement, car ils ont tous les renseignements dont ils ont besoin à portée de la main.

Grâce au programme de concordance des ressources et d'acheminement, les acheminements sont fondés sur des données transparentes en temps réel plutôt que sur les relations actuelles entre les fournisseurs et les hypothèses des cliniciens sur la capacité et les critères d'admission des organismes d'accueil. Le programme fournit des données sans précédent sur les patients/clients qui attendent un acheminement, l'emplacement où ils attendent et le motif de l'acheminement. Ces données permettront aux RLISS et aux fournisseurs de combler les lacunes et les obstacles en matière de services et d'uniformiser les politiques d'acheminement et d'admission à l'échelle du système.

Le programme de concordance des ressources et d'acheminement est en voie de mise en œuvre dans huit hôpitaux de soins actifs, huit hôpitaux de soins de réadaptation ou de soins continus complexes (dont un est situé dans le RLISS du Centre), dans le CASC du Centre-Toronto et 39 maisons de soins de longue durée dans le RLISS du Centre-Toronto. À plus long terme, il sera mis en œuvre progressivement dans les secteurs de la santé mentale et des toxicomanies, des services de soutien communautaire et des services communautaires. Le RLISS du Centre envisage actuellement la mise en œuvre du programme dans sa région.

Améliorer le partage d'informations au sein du système de santé

L'amélioration du partage d'informations est l'essence même du programme de cybersanté. Le partage efficace de renseignements pertinents et appropriés sur les patients/clients entre plusieurs fournisseurs et organismes améliore la qualité des soins et la viabilité du système.

ConnectingGTA (couche d'accès à l'information sur la santé et portail des fournisseurs)

ConnectingGTA utilise la couche d'accès à l'information sur la santé (CAIS), technologie de l'information qui relie des systèmes, des applications et des dépôts de données tels que les registres des patients/clients ou des maladies, les résultats de laboratoire et les renseignements sur les médicaments. En fait, le système de CAIS saisit l'information presque partout dans le système de santé. Le portail des fournisseurs permet à ces derniers de consulter l'information recueillie par la CAIS. Ensemble, la CAIS et le portail des fournisseurs constituent un point d'accès unique à la quantité extraordinaire de renseignements essentiels sur la santé.

Le RLISS du Centre-Toronto et le RLISS du Centre collaborent avec les autres RLISS de la région du Grand Toronto (RLISS du Centre Est, RLISS du Centre Ouest, RLISS de Mississauga Halton) à l'établissement de normes en matière d'administration, de technologie, de vie privée et de gouvernance relatives à l'initiative ConnectingGTA. Une période de mise en œuvre de trois ans débutera en 2009 2010.

Encourager les patients/clients à s'investir dans leurs propres soins de santé

Portail des patients

Le portail des patients permettra aux patients/clients d'avoir accès à leurs renseignements médicaux au besoin. Ainsi, les diabétiques auront accès à divers mécanismes de surveillance et de soutien par le truchement du Registre des cas de diabète. Tous les patients/clients de l'Ontario auront accès à des renseignements fiables sur la promotion de la santé, les maladies et les traitements et à de l'information sur l'emplacement des ressources et des services de soutien dans leur collectivité. Ils pourront également communiquer avec les fournisseurs de services de santé à l'aide de canaux en ligne désignés.

Les organismes du RLISS du Centre envisagent actuellement de collaborer avec le Centre Sunnybrook des sciences de la santé à une étude de faisabilité sur l'élargissement de l'utilisation du portail des patients MyChart^{MC} de cet établissement.

Appuyer les initiatives de cybersanté provinciales

La province a entrepris diverses initiatives de cybersanté ces dernières années. Ces initiatives ont été enchâssées dans le plan de cybersanté provincial et seront appuyées par les plans formulés par les RLISS de la province.

Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO)

Le Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO) reliera électroniquement les laboratoires médicaux et les praticiens qui commandent les analyses et requièrent les résultats. Les fournisseurs de services de santé autorisés auront donc immédiatement accès aux résultats d'analyses et aux autres données de laboratoire et ils pourront diagnostiquer et commencer à traiter leurs patients/clients beaucoup plus rapidement.

Le SILO est mis en oeuvre graduellement dans la province et un petit groupe d'hôpitaux et de laboratoires communautaires – appelés *Foundation Adopters* – commencent à consigner des renseignements dans le système. Le Réseau universitaire de santé est un *Foundation Adopter* dans le RLISS du Centre-Toronto.


Visualiseur des profils pharmaceutiques

Le visualiseur des profils pharmaceutiques (VPP) permet aux fournisseurs de services de santé d'avoir accès aux demandes de règlement des 2,3 prestataires du Programme de médicaments de l'Ontario. Il améliore la qualité et l'efficacité des soins, car il évite aux patients/clients de devoir répéter leurs antécédents médicamenteux pour différents fournisseurs, accélère la pose du diagnostic et diminue le risque de réactions indésirables aux médicaments. Le VPP est utilisé dans les services des urgences des hôpitaux depuis 2007.

Actuellement, 237 hôpitaux de la province élargissent le VPP au delà des urgences. À ce jour, onze hôpitaux du RLISS du Centre et 26 hôpitaux du Centre-Toronto utilisent le VPP.

Système d'information sur les temps d'attente

Le Système d'information sur les temps d'attente (SITA) est un important volet de la Stratégie de réduction des temps d'attente de la province. Le SITA a été mis en oeuvre dans 82 hôpitaux qui reçoivent un financement pour réduire les temps d'attente. Il sert à la cueillette et à l'analyse de données exactes, normalisées qui servent à la gestion des listes d'attente et sont rapportées au public sur un site Web. On a commencé à perfectionner ce



ystème pour qu'il fasse le suivi de toutes les interventions chirurgicales en Ontario. D'ici au printemps 2011, le SITA sera élargi pour inclure les patients/clients en attente d'ANS qui occupent des lits de soins actifs, de réadaptation, de soins continus complexes et de santé mentale à l'échelle de la province. Tous les organismes de soins actifs du RLISS du Centre et du RLISS du Centre-Toronto ont participé au SITA et continueront de l'utiliser.

Système de production de rapports sur les services des urgences

En outre, dans le cadre de la Stratégie de réduction des temps d'attente dans les salles des urgences, on a élaboré le Système de production de rapports sur les services des urgences pour recueillir des données sur les temps d'attente aux services d'urgences de l'Ontario. Le système a été mis en oeuvre dans 128 hôpitaux et renferme des renseignements sur environ 90 p. 100 des visites à l'urgence dans la province (selon les données intérimaires pour 2008 2009 du Système national d'information sur les soins ambulatoires, SNISA). Le rendement des urgences est maintenant affiché sur le site Web des temps d'attente de la province. Le site Web présente des renseignements utiles sur le rendement de chaque hôpital et compare les données de chaque RLISS aux critères provinciaux formulés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée avec l'aide d'experts cliniques, de fournisseurs et des RLISS.

Respect de la vie privée et confidentialité

La mise en oeuvre de la stratégie de cybersanté commune du RLISS du Centre et du RLISS du Centre-Toronto respectera la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (LPRPS). La LPRPS repose sur dix principes :

• Responsabilité	• Détermination des fins
• Consentement	• Limitation de la collecte
• Limitation de l'utilisation, de la communication et de la conservation	
• Exactitude	• Mesures de sécurité
• Transparence	• Accès
• Possibilité de porter plainte à l'égard du non-respect des principes	

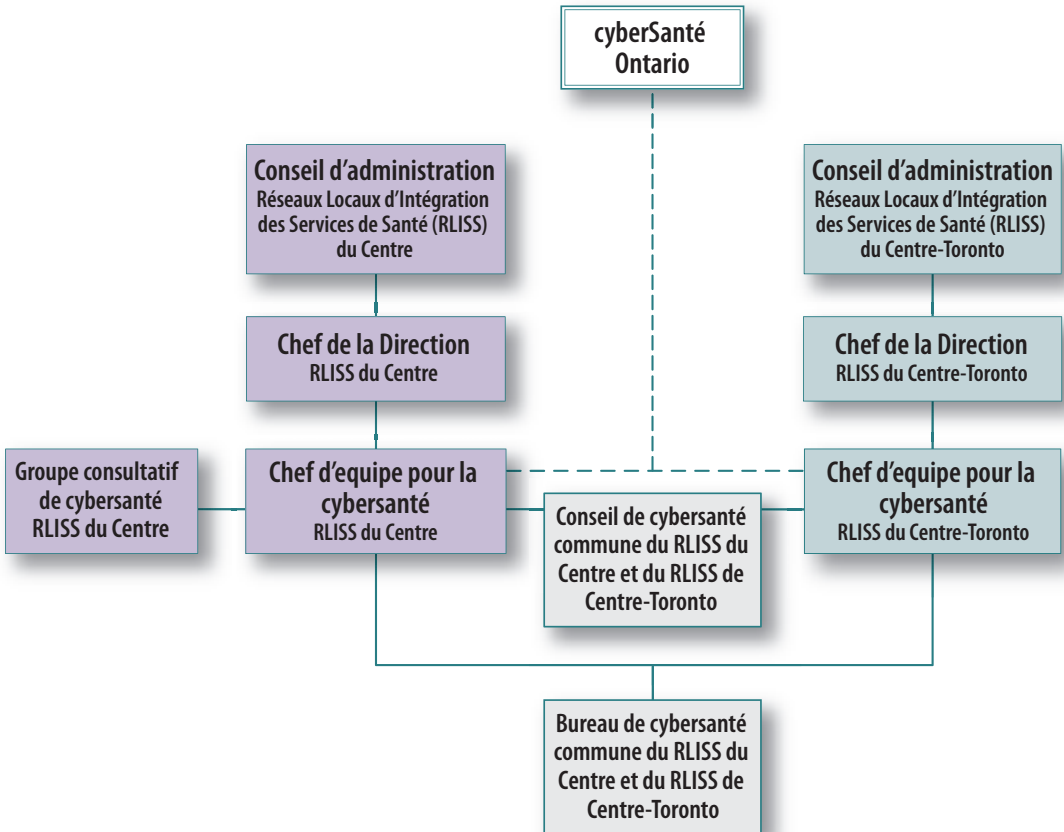
La majorité des initiatives de cybersanté sera soumise à des évaluations d'impact sur la vie privée et/ou à des évaluations des menaces et des risques. Au besoin, le conseil mixte de la cybersanté établira un groupe de travail sur le respect de la vie privée et la confidentialité qui donnera des conseils et surveillera ces questions.

Gouvernance de la cybersanté

Les RLISS du Centre et le RLISS du Centre-Toronto ont établi un conseil mixte de la cybersanté coprésidé par leurs responsables de la cybersanté respectifs, composé de dirigeants cliniques et de membres de la haute direction de leurs régions.

Le conseil a pour mandat de planifier la cybersanté et de présenter des recommandations aux conseils d'administration des deux RLISS. Il élaborera un ensemble commun de priorités de cybersanté et un plan de travail annuel et procédera à l'acquisition en commun de produits et de services de cybersanté, le cas échéant. Il a créé et révisera/actualisera cette stratégie de cybersanté au besoin.

Gouvernance de la cybersanté élaborée par le RLISS du Centre et le RLISS du Centre-Toronto



Conclusion

Il reste beaucoup de chemin à parcourir pour doter l'Ontario d'un système de santé entièrement électronique. Cependant, des progrès ont été réalisés et continuent de l'être. Les RLISS accordent la priorité à la cybersanté et leurs propres initiatives appuient la stratégie provinciale. La stratégie de cybersanté élaborée par le RLISS du Centre et le RLISS du Centre-Toronto est un important pas en avant au moment où l'Ontario se dirige vers un système de santé entièrement électronique qui sera plus efficace et viable et mènera, par dessus tout, à de meilleurs soins pour les patients/clients.

RLISS du Centre

140 Allstate Parkway, Suite 210

Markham, ON L3R 5Y8

Téléphone : 905.948.1872 ou 1.866.392.5446

Courriel : central@lhins.on.ca

<http://www.centrallhin.on.ca>

RLISS du Centre-Toronto

425 Bloor Street East, Suite 201

Toronto, ON M4W 3R4

Téléphone : 416-921-7453 ou 1-866-383-5446

Courriel : torontocentral@lhins.on.ca

<http://www.torontocentrallhin.on.ca>